

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MONTMORIN ISSERTEAUX
COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU MARDI 21 AVRIL 2026

Mairie d'ISSERTEAUX 20H

Le 21 avril 2026, à 20h, en mairie d'Isserteaux se sont réunis les membres du conseil syndical, sous la présidence de M. BOURDOULEIX Roger, Président, convoqués le 14 avril 2026.

Etaient présents : Mmes GRUET Maïté, MARECAL Rachel, ROCHE Marjorie (Isserteaux), DUMANGE Aurélie, PLOS Josiane, RODARY Armelle (Montmorin) et Mrs BATISSON Jean-Claude, BOURDOULEIX Roger (Isserteaux), LARCADE Alexis, PIREYRE Éric (Montmorin)

Etaient excusés : BUSSERON Alexandre pouvoir à PLOS Josiane, CASSAGNE Christophe pouvoir à PIREYRE Eric, CLOUVEL Céline pouvoir à RODARY Armelle, NEDONCELLE Claude

Etaient absents : CHARBONNEL Dominique, CHEVARIN Damien

Le secrétariat a été assuré par Monsieur LARCADE Alexis.

Approbation de la dernière séance

Après lecture du dernier compte-rendu, la séance du 8 avril 2026 est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Tarifs cantine et garderie : rentrée scolaire 2026-2027

Les tarifs de restauration et de garderie en vigueur depuis le 01/09/2023 sont conservés et adoptés à l'unanimité pour l'année scolaire 2026-2027.

Quotient familial	Tarifs au 01/09/2026 pour un repas
0 à 1000€	1€
1001 à 1100€	4,80€
Supérieur à 1100€	4,82€
Tarifs «extérieurs»	5,35 €

Garderie : 1 € la demi-heure

Renouvellement de la convention : dispositif « cantine à 1€ »

Monsieur le président rappelle que la convention triennale concernant le dispositif « tarification sociale des cantines » arrive à son terme en juillet 2026.

Il informe que cette dernière pourra être renouveler auprès de l'Agence de services et de paiement jusqu'au 31/12/2027.

Création d'un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe

Monsieur le président rappelle que Madame Prescilla GONCALVES est employée en CDD d'agent technique en remplacement de Madame Patricia FOUILHOUX en disponibilité pour convenances personnelles.

La période de mise en disponibilité arrivant à son terme, Madame Patricia FOUILHOUX a définitivement démissionné de son emploi au sein de la fonction publique.

Il est donc nécessaire de pourvoir au remplacement de son poste.

Monsieur le président souligne la qualité de service et le professionnalisme dont a fait preuve Madame Prescilla GONCALVES tout au long de ces cinq dernières années.

Après échanges et discussion avec les membres du conseil, en tenant compte de la fragilité de l'école dû aux effectifs, Monsieur le président a proposé la création d'un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe de 25.43/35^{ème} heures à compter du 06 juillet 2026 et qui pourra si besoin être pourvu par un agent contractuel en CDD.

Approbation des statuts du SIMI

Les statuts du SIMI (et non comme indiqué dans l'ordre du jour suite à une erreur de frappe : le « règlement » du SIMI), sont adoptés à l'unanimité des membres présents. Il n'y a pas de modification des derniers statuts visés par la préfecture du 23/05/2017.

Questions diverses

Le Président propose au nouveau conseil syndical de se réunir le 30 juin 2026 à 20 heures en mairie de Montmorin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.